|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement  des télécommunications (GCDT)**  **30ème réunion, Genève (Suisse), 19-23 juin 2023** | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  |  |
|  | **Révision 1 du  Document** **TDAG-2****3/7-F** |
|  | **15 juin 2023** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directeur du Bureau de développement des télécommunications | |
| Projets de l'UIT-D | |
|  | |
| **Résumé:**  L'Union internationale des télécommunications a une double responsabilité en tant qu'institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies et agent d'exécution. L'une des fonctions essentielles du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) consiste à s'acquitter de cette double responsabilité de l'Union pour la mise en œuvre de projets dans le cadre du système des Nations Unies pour le développement ou d'autres arrangements de financement, afin de faciliter et d'améliorer le développement des télécommunications en offrant, organisant et coordonnant les activités de coopération et d'assistance techniques.  Le présent document donne un aperçu général des travaux menés par le Bureau de développement des télécommunications en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre de projets dans les six régions définies par l'UIT-D, à savoir la région Afrique, la région Amériques, la région des États arabes, la région Asie-Pacifique, la région de la CEI (Communauté des États indépendants) et la région Europe, ainsi qu'à l'échelle multirégionale.  **Suite à donner:**  Le GCDT est invité à prendre note du présent document et à fournir les indications qu'il jugera utiles.  **Références:**  Résolutions 17 (Rév. Kigali, 2022) et 52 (Rév. Dubaï, 2014) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) et Résolution 157 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires. | |

# 1 Introduction

Conformément aux Résolutions 17 (Rév. Kigali, 2022) et 52 (Rév. Dubaï, 2014) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) et à la Résolution 157 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires, le Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT s'acquitte de la responsabilité de l'Union pour mettre en œuvre des projets dans le cadre du système de développement des Nations Unies ou d'autres arrangements de financement, afin de faciliter et d'améliorer le développement des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC), en offrant, organisant et coordonnant les activités de coopération et d'assistance techniques. Le présent rapport donne un aperçu de l'état d'avancement du portefeuille de projets de l'UIT en cours[[1]](#footnote-1) en 2022[[2]](#footnote-2).

# 2 Sources de financement des projets en cours de l'UIT

L'UIT n'est pas une institution de financement. Cela signifie que les projets de l'UIT sont financés pour l'essentiel au moyen de ressources extrabudgétaires mobilisées par l'UIT en faveur des États Membres de l'Union (Fonds d'affectation spéciale et contributions volontaires). Dans certains cas, et conformément aux règles et règlements internes de l'UIT, l'Union peut également utiliser des fonds provenant du Fonds pour le développement des TIC (FDTIC)[[3]](#footnote-3), géré par l'UIT, ainsi que des fonds alloués par le Conseil de l'UIT pour financer des projets. Cela signifie que les fonds mis en œuvre par l'UIT dépendent de la disponibilité de partenaires de financement aux niveaux national, régional et mondial.

D'après le budget actuel pour la mise en œuvre des projets, le financement des projets de l'UIT en cours provient à 88% environ de fonds d'affectation spéciale, à hauteur de 6% du Fonds FDTIC et à hauteur de 5% des fonds alloués par le Conseil à sa session de 2018 pour la mise en œuvre des initiatives régionales (voir la Figure 1).

Figure 1 – Sources de financement des projets de l'UIT (projets en cours)

## 2.1 Fonds alloués par le Conseil pour la mise en œuvre des initiatives régionales de la CMDT‑17

En 2022, l'UIT a utilisé l'intégralité du montant de 5,0 millions CHF alloué par le Conseil pour la mise en œuvre des initiatives régionales de la CMDT-17[[4]](#footnote-4). Ces fonds ont permis de signer un total de 37 projets, d'un montant de 13,5 millions CHF (compte tenu uniquement des contributions en espèces versées par les partenaires). Les activités ont déjà été menées à bien pour 18 de ces projets(48%), et seront achevées pour les 19 autres (52%) dans le courant de 2023 (voir la Figure 2)[[5]](#footnote-5).

Figure 2 – État d'avancement des projets financés au titre des fonds approuvés par le Conseil pour la mise en œuvre des initiatives régionales de la CMDT-17 (en milliers CHF)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| État d'avancement | Projets | Fonds alloués par le Conseil de l'UIT | Fonds extérieurs | Total des fonds |
| 1) Projets en cours | 19 | 2 485,2 | 6 395,2 | 8 898,3 |
| 2) Projets mis en œuvre | 18 | 2 489,9 | 2 184,0 | 4 673,9 |
| **Total** | **37** | **4 975,1** | **8 579,2** | **13 572,1** |

# 3 Portefeuille de projets de l'UIT: projets en cours

## 3.1 Vue d'ensemble et répartition régionale

En 2022, l'UIT a mis en œuvre des activités dans le cadre de 80 projets au total, dont le montant s'élève à 95,7 millions CHF. La Figure 3 illustre la répartition générale de ce portefeuille par région et donne un aperçu 1) des fonds mobilisés par l'UIT pour appuyer la mise en œuvre de ces projets; 2) des fonds affectés à ces projets au titre du Fonds pour le développement des TIC (FDTIC), géré par l'UIT; et 3) des fonds alloués par l'UIT au titre des fonds approuvés par le Conseil pour appuyer la mise en œuvre des initiatives régionales de la CMDT-17. Comme indiqué dans le paragraphe 2, la répartition du financement des projets est directement liée à la disponibilité de bailleurs de fonds partenaires prêts à apporter un appui financier aux projets de l'UIT.

Figure 3 – Vue d'ensemble des projets de l'UIT en cours, par région (en milliers CHF)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Région | Nombre de projets | Fonds provenant de partenaires | Fonds de l'UIT (FDTIC) | Fonds de l'UIT (Budget ordinaire) | Total du financement des projets |
| AFR | 12 | 9 921,5 | 967,8 | 374,0 | 11 845,6 |
| AMS | 12 | 40 282,9 | 112,2 | 779,7 | 41 174,8 |
| ARB | 8 | 4 355,8 | 674,2 | 134,4 | 5 164,5 |
| ASP | 11 | 6 504,3 |  | 627,2 | 7 309,8 |
| CEI | 3 | 280,6 |  | 446,0 | 726,6 |
| EUR | 4 | 6 919,4 |  | 245,5 | 7 164,9 |
| Plusieurs régions | 30 | 16 376,6 | 3 739,8 | 1 847,8 | 22 393,0 |
| **Total** | **80** | **84 641,1** | **5 494,0** | **4 454,6** | **95 779,2** |

## 3.2 Projets signés pendant la période considérée

En 2022, le BDT a signé huit nouveaux projets, d'un montant de 5,3 millions CHF. Ces nouveaux projets sont de nature multirégionale, régionale ou nationale. Les projets signés en 2022 sont les suivants:

– Projet "Îles intelligentes dans le Pacifique": mis en œuvre en collaboration avec la Banque asiatique de développement.

– Projet "Accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) grâce à la transformation numérique afin de renforcer la résilience des communautés en Micronésie": financé par le Fonds pour les ODD des Nations Unies et mis en œuvre en collaboration avec la FAO, l'OIT, l'UNOPS, l'UNESCO, l'UNICEF et l'ONUDC.

– Projet "Promouvoir la réalisation des ODD en améliorant les moyens d'existence, la protection sociale, les droits de l'homme et la résilience des communautés vulnérables, grâce à un travail décent et à la transformation numérique": financé au titre du Fonds pour la réalisation des ODD de l'ONU et mis en œuvre en collaboration avec l'UNESCO, l'ONUDC, l'UNOPS, le HCDH et d'autres autorités nationales de coordination du Pacifique Sud (Fidji, Îles Salomon, Tonga, Vanuatu et Tuvalu).

– Projet "Villages intelligents au Pakistan": financé par Huawei, avec un financement supplémentaire provenant des fonds affectés aux initiatives régionales.

– Projet "Accélérateur du numérique pour les femmes entrepreneurs": financé par la Fondation Mary Kay, avec un financement supplémentaire provenant du Fonds FDTIC.

– Projet "Asistencia Técnica Especializada para la valoración de bandas de frecuencias para Sistemas Móviles Avanzados en el Ecuador" (Assistance technique spécialisée pour l'évaluation de la valeur économique des bandes de fréquences pour les systèmes mobiles évolués en Équateur): financé par Arcotel Ecuador.

– Projet "Contribution de 2022 du Département de l'infrastructure, des transports, du développement régional et des communications (DITRDC) du Gouvernement australien à l'appui de la CMDT-22": financé par le Département DITRDCA du Gouvernement australien.

– Projet "Mise en œuvre de la Phase 2 du projet relatif à la Carte de connectivité en cas de catastrophe (DCM) de l'UIT": financé par le Ministère des sciences et des TIC (MSIT) de la République de Corée.

## 3.3 Projets signés en 2023

Pour la période janvier-mai 2023, le BDT a déjà signé sept nouveaux projets, d'un montant de 7,2 millions CHF. En outre, des discussions sont en cours pour huit autres projets qui devraient être signés en 2023, pour un montant de 12,9 millions CHF. Les projets signés au cours de ces cinq premiers mois de l'année sont les suivants:

– Le projet de l'"Initiative pour la Corne de l'Afrique", financé par GIZ (Allemagne).

– Le projet "Soporte institucional al INDOTEL", financé par INDOTEL (République dominicaine).

– Le projet "Connectivité universelle et efficace", financé par l'Union européenne.

– Le projet "Partenariat pour un renforcement de la cybersécurité", financé par GIZ (Allemagne).

– Le projet "Appui à l'infrastructure Giga", financé par l'UNICEF.

– Le projet "Construire les bases de VaMoz Digital!", financé par l'Union européenne.

– Le projet "Élaboration et mise en œuvre d'une politique et d'une réglementation sur les déchets d'équipements électriques et électroniques pour une économie circulaire", financé par la Commission des communications, de l'espace et des technologies (CST) (Royaume d'Arabie saoudite)

Il ressort de ces projets, ainsi que d'autres projets de l'UIT, que grâce aux partenariats, l'Union peut obtenir davantage de résultats et renforcer l'appui qu'elle fournit aux membres de l'UIT afin de promouvoir le développement du numérique. On trouvera la liste des accords correspondants dans le Document INF/2.

# 4 Renforcer les pratiques en matière de gestion des projets au BDT

Le BDT a continué de renforcer les pratiques de gestion des projets pour tous les projets de l'UIT, en organisant un large éventail d'activités destinées à consolider la gouvernance des projets du BDT, en renforçant les capacités des responsables de projets du BDT, en normalisant les pratiques de gestion des projets à l'échelle du BDT et en consolidant les activités de suivi et d'évaluation des projets.

On trouvera dans la liste ci-dessous un résumé des activités menées en 2022 et mises en œuvre en collaboration étroite avec d'autres fonctions d'appui pertinentes de l'UIT (notamment le Département FRMD, la Division des achats et le Département HRMD) pour remédier aux principaux problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre des projets de l'UIT:

– ***Comité directeur des projets du BDT***: le Comité directeur des projets du BDT a continué de se réunir à intervalles réguliers pour évaluer la viabilité et la pertinence des propositions de projets avant qu'elles deviennent des projets, pour examiner et approuver les projets avant qu'ils soient approuvés par les partenaires et pour superviser la mise en œuvre et la clôture des projets en cas de problème. Les décisions prises par le Comité font l'objet d'un suivi régulier par la Division d'appui aux projets, qui rend compte de leur application au Comité.

– ***Création d'un nouveau groupe de "Projets soumis à un contrôle spécial"***: compte tenu des enseignements tirés en 2021 et 2022, le Comité directeur des projets du BDT a décidé, à sa première réunion de 2023, de mettre en place un nouveau mécanisme en vue de prévoir un niveau supplémentaire de contrôle pour les projets dont la mise en œuvre pose des problèmes de longue date. Les projets inclus dans ce groupe font l'objet d'un suivi hebdomadaire et un rapport hebdomadaire est présenté au Directeur du BDT, pour qu'il l'examine et fournisse des indications supplémentaires. Les projets restent soumis à un contrôle spécial jusqu'à ce que leur niveau de mise en œuvre redevienne satisfaisant.

– ***Certification en matière de gestion des projets***: en 2022, le BDT a poursuivi son programme de certification en matière de gestion des projets et en a étendu la portée aux fonctionnaires des autres Bureaux ainsi qu'à ceux du Secrétariat général. À l'issue de la dernière session du programme, qui s'est déroulée entre octobre et novembre 2023, un groupe de plus de 100 fonctionnaires du BDT a obtenu avec succès une certification en matière de gestion des projets.

– ***Suivi des projets de l'UIT***: tous les projets de l'UIT continuent de faire l'objet d'un suivi quotidien et de rapports à la fin de chaque trimestre. Les résultats de ces travaux sont mis à la disposition de la direction du BDT et des responsables de projets au moyen de rapports d'évaluation trimestriels, ainsi que par l'intermédiaire de tableaux de bord des contrôles internes, qui permettent de prendre des décisions fondées sur des données en ce qui concerne les projets.

– ***Renforcement de l'exécution des projets***: à partir de 2023, tous les descriptifs de projets élaborés par l'UIT contiennent les coordonnées d'un coordonnateur désigné dans le(s) pays bénéficiaire(s), afin de renforcer l'exécution des projets et d'assurer la maîtrise et la viabilité à long terme des projets.

– ***Clôture des projets***: compte tenu des réactions des partenaires de financement et des bénéficiaires, le BDT a raccourci le délai nécessaire pour formaliser les clôtures de projets, l'objectif étant de clore tous les projets dans un délai de 6 à 9 mois après la fin du plan de travail du projet. Ce processus consiste notamment à vérifier que tous les services liés au projet ont été fournis, que les paiements liés au projet ont été traités et que les enseignements tirés du projet ont été bien documentés.

# 5 Conclusions

Le portefeuille de projets du BDT continue de produire des résultats concrets sur le terrain et constitue ainsi un mécanisme essentiel permettant au Bureau de fournir une assistance technique aux États Membres de l'UIT, de mobiliser les Membres du Secteur de l'UIT-D et de fournir de nouveaux produits et services dans le domaine du développement du numérique.

En 2022 et en 2023, le BDT a continué de signer de nouveaux projets, respectivement d'un montant de 5,3 et de 7,2 millions CHF (voir la Figure 4). Il est important de noter que ces projets ont été financés en majeure partie par des partenaires de financement et qu'ils sont mis en œuvre en partenariat avec d'autres organisations, telles que des organismes publics nationaux, des entités de coopération bilatérale, des organismes à but non lucratif, des entités du secteur privé et des institutions du système des Nations Unies.

Figure 4 – Nouveaux projets signés par l'UIT (2013-2023)

Ces résultats sont le fruit de la coordination entre l'équipe d'appui aux projets, la Division de mobilisation des ressources et des partenariats, et le service des relations avec les membres et le secteur privé du Département des partenariats pour le développement numérique du BDT[[6]](#footnote-6).

En conclusion, grâce aux capitaux de départ alloués par le Conseil à sa session de 2018 à la mise en œuvre des initiatives régionales adoptées par la CMR-17, il a été possible de mobiliser 8,7 millions CHF provenant de financements extérieurs, ce qui a permis au BDT de cofinancer 37 projets à fort impact, d'un montant total de 13,5 millions CHF.

L'utilisation réussie des fonds alloués par le Conseil montre combien il est important pour l'UIT d'accéder à des sources de financement additionnelles pouvant être utilisées pour mobiliser des fonds auprès de partenaires et de donateurs, afin de fournir un appui aux États Membres de l'UIT.

Le GCDT est invité à appuyer l'affectation de nouveaux fonds d'amorçage pour la mise en œuvre des initiatives régionales adoptées par la CMDT-22, comme pour les fonds alloués par le Conseil à sa session de 2018, afin de financer les initiatives régionales adoptées par la CMDT-22 pour la période 2023-2027 et, partant, de faciliter la mise en œuvre des projets connexes, dans le cadre de chacune des initiatives régionales dans toutes les régions.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Un aperçu du portefeuille de projets de l'UIT est disponible à l'adresse [www.itu.int/en/ITU‑D/Projects/](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Projects/Pages/default.aspx). [↑](#footnote-ref-1)
2. Les chiffres figurant dans le rapport correspondent au solde financier à la clôture des comptes de 2022 (solde au 31 décembre 2022). [↑](#footnote-ref-2)
3. *On trouvera des informations supplémentaires sur le Fonds FDTIC dans le Document C22/034, disponible à l'adresse* [*https://www.itu.int/md/S21-CL-C-0034/en*](https://www.itu.int/md/S21-CL-C-0034/en)*.* [↑](#footnote-ref-3)
4. *À sa session de 2018, le Conseil de l'UIT a alloué un montant de 5 millions CHF pour l'élaboration de projets liés à la mise en œuvre des initiatives régionales définies par la CMDT-17.* [↑](#footnote-ref-4)
5. *Pour de plus amples renseignements sur l'utilisation des fonds approuvés par le Conseil pour appuyer la mise en œuvre des initiatives régionales de la CMDT-17, veuillez vous reporter à l'Annexe 1 du Document TDAG-23/25-E.* [↑](#footnote-ref-5)
6. *De plus amples renseignements sur les partenariats et la mobilisation des ressources à l'UIT-D sont disponibles dans les Documents TDAG-23/4-E et INF/1, ainsi que dans le Document TDAG-23/8-E (Membres du Secteur UIT-D, Associés et établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-D).* [↑](#footnote-ref-6)